

BOUÉE

INFOS | n° 215



Magazine d'informations municipales
Septembre 2018



- Feu d'artifice + concert rock, photo ci-contre > 15/09
- Matinée des Associations > 08/09

Sommaire

- Infos Municipales > page 2-3-4
- Evénements > page 5-6
- Enfance > page 6
- Infos pratiques > page 7
- Associations > page 8

Bulletin municipal n° 215

Mairie de Bouée 2 route du Syl . 44260 BOUEE

Tél. : 02 40 56 12 18 . Fax : 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr . Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

Jean-Paul NICOLAS

Rédaction :

Alain MONNIE, Marie-Odile VANNERAUD,

Fatima EL HIMEUR, les écoles, la bibliothèque

Conception : Fatima EL HIMEUR

Impression : Kalydéa Malville

Crédits photo : Mairie . Rahib Maamary

Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par mail à accueil@bouee.fr

Avant le 21 septembre 2018

Retrouvez tous les Bouée Infos sur notre site internet www.bouee.fr

Infos municipales

Comptes-rendus Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

1. Vote du budget annexe assainissement 2018

Mme VANNERAUD explique le budget Assainissement. Mr le Maire précise que pour pouvoir bénéficier de la subvention FSIL Ruralité prévue au budget, il va falloir lancer les travaux de démantèlement de l'ancienne station d'épuration et de réhabilitation de la zone humide. Tout d'abord, appeler VEOLIA pour vidanger les fosses.

> Les élus approuvent le budget assainissement 2018 tel que présenté

2. Vote du budget principal 2018

Mme VANNERAUD explique le budget principal. En investissement, pour les travaux de réhabilitation de l'école, un prêt de 480000€ est prévu pour équilibrer le budget puisque les subventions attendues du Département et de l'Etat n'ont pas encore été validées. Lorsque nous recevrons les arrêtés d'attribution avec les montants connus, nous pourrons réajuster le montant de prêt.

> Les élus approuvent le budget principal 2018 tel que présenté

3. Indemnités au comptable public – Etat liquidatif

Mr le Maire explique que Mme BAYLONGUE-HONDAA, Receveur à la Trésorerie de Savenay quitte ses fonctions dans le courant du mois d'avril pour une mission en outre-mer. Elle nous a donc fait parvenir un état liquidatif de ses services à la commune pour le 1^{er} trimestre 2018, soit 60 jours. Les élus décident de lui verser l'indemnité correspondante à l'état transmis, soit 53.94€ brut.

4. Echange de terrain : Commune / Mr Faucheux

« La Coquerais »

Mr le Maire rappelle le dossier de « bien vacant sans maître » à la Coquerais qui concerne 2 parcelles, la parcelle cadastrée E 1012 et la parcelle cadastrée E 1013. Après le délai réglementaire des procédures ainsi que l'affichage sur les terrains, personne ne s'est fait connaître pour se déclarer propriétaire de ces terrains, ils peuvent donc, dans un premier temps, être incorporés dans le domaine communal, puis dans un second temps, la parcelle E 1012 (601M2) pourra être échangée avec deux parcelles qui appartiennent à Monsieur FAUCHEUX, les parcelles E 1037 et E 1039 (721m2) qui se trouvent être la voie d'accès au village. Les élus acceptent cet échange et portent le prix de ces terrains à 2€ le M2. Une soulte de 240€ sera réalisée au profit de Mr et Mme FAUCHEUX.

5. Questions diverses

● **Poteau incendie** : Véolia a fait parvenir un devis d'un montant de 2190€ TTC pour un poteau incendie cassé au lieu-dit « Maupertuis » en direction de Cordemais.

> Les élus valident ce devis

● **Accueil du mercredi** : Plusieurs courriers de parents sont arrivés en mairie. Il s'agit de parents inquiets quant à la garde de leurs enfants le mercredi, suite au retour de la semaine à 4 jours à la rentrée 2018-2019. Il faut adresser un courrier à Mme GAUTIER, la responsable Enfance-Jeunesse de la communauté de communes pour connaître la capacité d'accueil d'enfants de communes extérieures dans chaque commune d'Estuaire et Sillon.

- **Mobilier de l'ancienne mairie** : Monsieur le Maire donne la parole à Mr MONNIE. Les meubles ont été stockés dans la grange de la salle des fêtes. Qu'en fait-on ? les vendre sur le bon coin ? les donner ? Appeler la recyclerie ou une association telle que « l'homme debout » ? les mettre à la brocante ?

Les élus débattent du sujet et décident de demander aux écoles et aux associations de la commune s'ils en ont besoin.

Les anciennes chaises de la salle du conseil pourront être utilisées dans la salle du four ou la petite salle à côté de la salle polyvalente pour des réunions. Ce qu'on peut utiliser, on le garde, le reste ira à la recyclerie.

- **Concert du 23 mars** : Mr MONNIE rappelle le concert « la philharmonie des deux mondes ». Au moins 80 personnes ont assisté à ce concert hors pair ! Un impact important aussi au niveau des 2 écoles, qui ont bien joué le jeu l'après-midi lors de la présentation des instruments aux enfants.

Séance du 22 mai 2018

1. Présentation projet école par l'architecte Mr Vignault et Mr Gahery

Mr VIGNAULT : Aujourd'hui nous sommes dans la phase pro de consultation auprès des entreprises pour la conception et chiffrage du projet.

Il précise que l'extension sera construite en premier. Il aborde le sujet de l'énergie, le choix s'est orienté sur une pompe à chaleur centrale du traitement d'air, installée dans les combles du bâtiment de la salle polyvalente. Il précise que le matériel prévu pour les fondations du sol sera en béton, le plancher en bois ainsi que la charpente seront faits en atelier pour gagner du temps pendant la pause du béton. Le bardage sera en Zinc.

Ce projet consiste à rendre cet établissement fonctionnel pour les enseignants, pour les enfants. Donner de la clarté avec une lumière naturelle, une circulation logique et organisée, une possibilité pendant la classe d'avoir tout le nécessaire à portée de main.

Mr GAHERY précise que la largeur des dégagements est de 1,50m pour permettre 2 unités de passage ou 1 fauteuil pour personne handicapée et une unité de passage.

Mr le Maire fait remonter les questions de la directrice de l'école, notamment à savoir s'il est possible, de la salle de repos, d'avoir « une vue » sur la salle des Maternelles pour contrôler les enfants au réveil ? Et d'agrandir la salle de repos pour diminuer le bureau de direction et du Rased si besoin. L'architecte prend en compte les demandes et voit ce qui serait possible de faire.

A la demande de F. PINEAU, l'architecte va prévoir également un bardage plus esthétique sur la façade donnant sur la future classe optionnelle avant que l'extension ne se fasse. Et peut-être y apposer la signalisation « École les Courlis ».

Mr GAHERY : « la demande du permis de construire est prête pour commencer l'instruction au plus vite ; considérant le délai de 5 mois pour un bâtiment accueillant du public (ERP). Nous sommes « dans les clous » pour une fin de travaux prévue à la rentrée 2019. Il ne faut pas trainer afin que tous les aménagements soient mis en place et commencer la construction durant les vacances de la Toussaint. »

Les banques ont été consultées. Cependant la Préfecture nous a contactés. Le gouvernement a mis en place des critères très stricts en matière d'économie d'énergie pour attribuer des subventions mais il faut être encore au-delà de ces normes pour être correctement subventionné !

Mr GAHERY : « Il est trop tôt pour acter le versement de cette subvention dans notre montage financier !

Mais cela va nous donner les orientations pour la 4ème classe. En effet, Nous verrons si nous pouvons intégrer directement celle-ci dans le projet global ou bien s'il faut la prévoir dans un deuxième temps. Il aborde ensuite le sujet des modulaires existants.

Mr le Maire : « ils sont gérés par Solfab nous avons donc fait appel à eux pour les déplacer. »

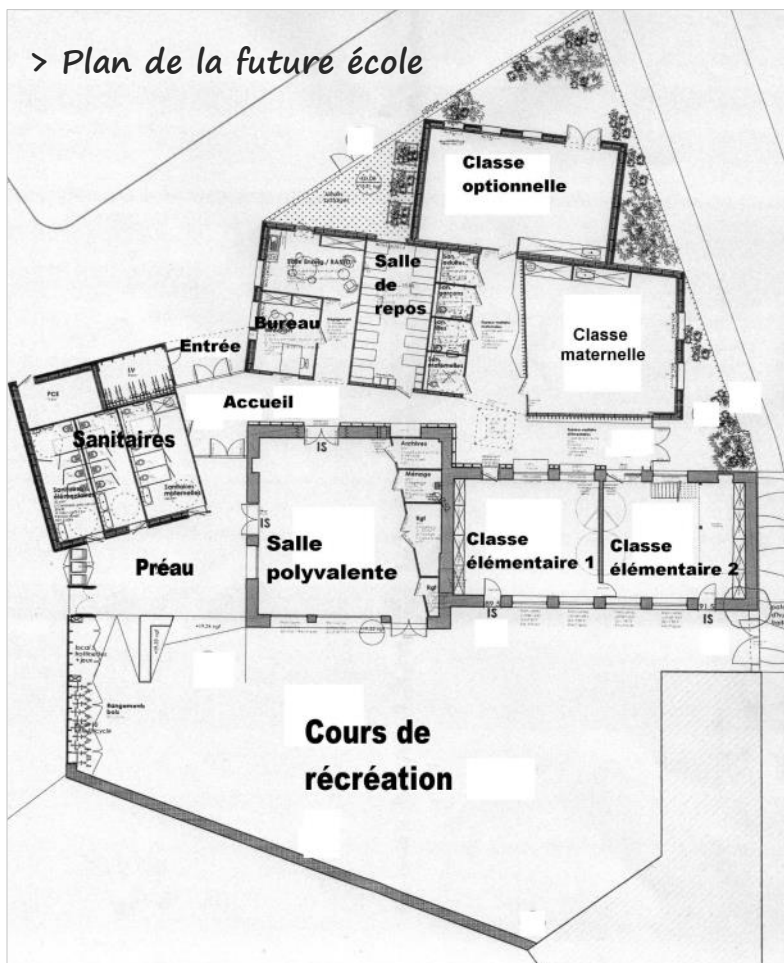
Mr le Maire souligne que l'estimation prévisionnelle du projet global initialement prévu à 892 143 euros est passée à 844 000 euros.

Mr GAHERY propose alors à Mr le Maire de signer le permis de construire.

2. Budget Sainte-Thérèse

Mme RENOUS présente le budget des dépenses de l'école « Les Courlis ». Pour l'année, les dépenses s'élèvent à 558,34 € ; Si l'on maintient 20€ (transport scolaire) + 80€ (fournitures scolaires) par enfant pour 58 enfants on arrive à 658,34€ par enfant.

../.



> Plan de la future école

./..

Suite : Séance du 22 mai 2018

Pour être équitable, il faut que l'école privée puisse bénéficier du même budget. Les élus décident de maintenir les 80€ par enfant pour les fournitures scolaires et 20€ par enfant pour le transport scolaire en ce qui concerne l'école « les Courlis ». Ainsi pour l'école Sainte Thérèse : pour 60 enfants pour l'année 2018 : 39 920,69€.

3. Participation communale pour un concert

Rappel du conseil municipal du 27 juin 2017 : les élus avaient voté à main levée à 8 voix pour et 3 voix contre, l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour un concert le 23 mars 2018, organisé par le comité des Fêtes « La Philharmonie des deux Mondes ».

(La prestation comportait un concert classique le soir dans la salle polyvalente et une animation l'après-midi pour les écoles primaires (présentation des instruments, répétition, fonctionnement d'un orchestre...) à but pédagogique)

La délibération accordant une subvention de 1000€ et le règlement des frais de repas n'ayant pas été prise de façon formelle au 27 juin 2017, il y a lieu d'en prendre une aujourd'hui pour pouvoir régler définitivement ces prestations.

4. Accueil du Mercredi

Mr le Maire : « nous avons envoyés un courrier à chaque commune riveraine qui dispose d'un accueil de loisirs leur demandant le nombre de places vacantes pour éventuellement accueillir des enfants de Bouée le mercredi. »

5. Parc National Régional

Mr BIORET rappelle ce projet qui avait déjà été évoqué en novembre 2017. Il rappelle que le projet de Réserve Naturelle Nationale a quelque peu desservi le projet de Parc National Régional en créant un amalgame. Certaines communes ont eu peur d'un projet descendant avec des contraintes environnementales fortes.

Pourtant, un PNR serait une vraie opportunité pour mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques. Il permettrait de renforcer les liens entre le Nord et le Sud, créant un espace de dialogue entre les différents acteurs et en reliant les initiatives existantes entre elles. Il offrirait ainsi une vue d'ensemble des problématiques du territoire. C'est un projet collectif porté par les communes réunies au sein de cette instance pour sensibiliser, innover, accueillir, coordonner, travailler ensemble. C'est un projet ascendant de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Le conseil municipal doit se prononcer pour ou contre la poursuite de la réflexion et nommer deux membres représentants la commune. Les élus acceptent de poursuivre la démarche. Mrs BIORET et Mr le Maire feront partie du groupe de réflexion.

6. Bouée Infos

Il y a des problèmes de livraison par la poste, les délais ne sont pas toujours tenus. Les élus optent pour changer de distributeur. Mr le Maire propose Mme CRUAUD ; En effet, avec le retour de la semaine de 4 jours, son temps de travail sera réduit (suppression des TAP hebdomadaires). Elle pourrait effectuer cette tournée de livraison sur 2 jours en utilisant le véhicule communal. Les élus acceptent ce principe.

Travaux école

> Une procédure d'appel d'offre a débuté concernant les entreprises intervenantes sur le projet. La remise des offres est prévue le 21 septembre au plus tard.

> Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école publique Les Courlis ont débuté cet été. Ils vont se dérouler tout au long de l'année scolaire 2018/2019.

Les modulaires ont été déplacés de façon à pouvoir effectuer la première phase : l'extension.

Tout cela se fait en période scolaire sous la direction d'un architecte : Mr VIGNAULT et de Mr GAHERY de la Communauté de communes, assistant à maître d'ouvrage.

La construction des nouveaux locaux débutera fin octobre 2018.

La fin des travaux est prévue pour le printemps 2019. La rentrée 2019 se fera donc dans les nouveaux locaux.

L'estimatif est de 844 000€ HT. Le financement définitif sera précisé lorsque le résultat des appels d'offre sera connu. Il sera communiqué ainsi que le détail des aides dans un prochain Bouée Infos.

Enquête publique

Il est question d'un projet de déclassement du domaine public communal de chemins communaux situés aux lieux-dits « La Bazillais » et « La Bignonnais ».

Une enquête publique de 15 jours consécutifs se déroule donc du 22 août au 05 septembre inclus.

A l'issue de cette enquête, la décision de déclassement sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Accueil du mercredi

Le conseil municipal a donné son accord pour mettre en place un accueil des enfants le mercredi. Il se fera dans le bâtiment Accueil enfance (BAE) et la sieste dans l'école des Courlis. Les modalités sont à demander à la mairie.

Restauration scolaire

Le conseil municipal a renouvelé le contrat de restauration collective. C'est l'entreprise Océane restauration qui a été choisie parmi trois propositions. De nouveaux critères ont été établis qui ont permis d'améliorer la prestation fournie.



Evenements

Concert rock et feu d'artifice

Le 15 septembre à 21h30 > concert et 23h > feu

Concert en plein air avec les « Side One » trio rock en pleine ascension !



Le jeune groupe, lauréat régional, a terminé 10° sur 43 au Bataclan lors de la finale nationale à Paris du festival Emergenza (concours musical d'importance pour groupes amateurs). Vincent Allix y a reçu

le prix du meilleur guitariste France.

Le groupe est formé de Vincent Allix (guitares), Riwane Mirabet (batteur) et Yann Sperduto (bassiste). Les trois jeunes gens, passionnés de musique, ambitionnent de devenir professionnels et progressent rapidement.

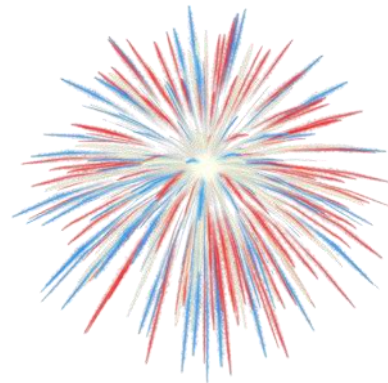
Leur sélection au festival Emergenza leur a déjà permis de jouer sur des scènes mythiques telles que les Ferrailleurs à Nantes et le Bataclan à Paris.

Ils ne se cantonnent pas à un style de musique particulier ; leur inspiration se veut éclectique, du Stoner au Celtic en passant par le Rockabilly ; toujours avec une forte énergie et une simplicité assumée. Un disque est en préparation.

La soirée sera clôturée par un feu d'artifice tiré, sur le site habituel mis aimablement à disposition de la commune depuis plusieurs années, route du Syl. Le comité des fêtes s'est associé et contribue à la réussite de la soirée par le prêt de matériel.

Le feu sera tiré par l'artificier Frédéric Cotet, dont on a pu à maintes reprises apprécier le précieux savoir-faire.

La soirée est organisée par la municipalité avec le concours de l'Olympique pétanque de Bouée.



Exposition Alain Mancel à Rohars

Les 15 et 16 septembre de 10h à 18h

C'est à nouveau un beau weekend culturel qui est proposé à la chapelle de Rohars avec une exposition des œuvres d'Alain Mancel artiste peintre. Dans la lignée des expositions déjà consacrées à Yvon La-barre, Serge Doceul et Pierrick Tual.

Alain Mancel s'est installé à Bouée depuis le début des années 90.

Il a exposé dans différentes galeries à Nantes, Paris, St Nazaire, Tokyo, Chicago, Prague.

Certaines de ses œuvres sont dans des collections privées étrangères, Gottlich à Bonn, Mancel à New York, Ossawa à Tokyo, Jezzine à Bahia, Boaretto à Venise.

A Bouée, il a réalisé en 2002 le logo de la commune.

Il a aussi exécuté une carte postale pour le Comité des fêtes à l'occasion de la Fête du marais 2003 et une peinture dans la chapelle de Rohars inspirée des fresques de l'abbaye de Saint-Savin.

Alain Mancel ouvre son atelier au public à l'occasion des journées « l'Art prend l'air » et sur demande



Vous pouvez le retrouver sur son site : <http://www.artpeintremancel.org>

Alain Mancel figure dans le dictionnaire de cotation des artistes Larousse (Drouot). Il est aussi répertorié dans la cotation AKOUN.

La tendresse intimiste de Bonnard, la douceur toujours contenue de Marquet, ses pères spirituels, affleurent sans cesse dans cette œuvre combien sensible et frémissante, lumineuses entre toute.

Yves Cosson critique d'art

- > Organisation : les Amis de la chapelle sainte Anne de Rohars
- > Entrée libre
- > Plus d'infos sur <http://www.cdfbouee.com>



Evenements

Rohars fête son porc (sic)

Le dimanche 9 septembre, à partir de midi

Après la belle réussite de la première édition en 2017, le Comité des fêtes de Bouée a décidé de renouveler sa fête intitulée Rohars fête son porc. Un repas près de la chapelle de Rohars, au milieu des prairies de Loire.

Le cochon sera grillé près de la chapelle de Rohars dans le cadre exceptionnel des marais de bord de Loire.

Le repas complet : kir, entrée, cochon grillé, fromage, dessert sera agrémenté de chants de marins avec le groupe Rêve de mer.

« Rêve de mer » est un groupe originaire de l'estuaire de la Loire, qui chante les marins et la mer. L'aventure a commencé il y a plus de vingt ans : le groupe s'est formé au début des années 90. C'est aussi une bande de copains qui prend plaisir à partager sa musique avec son public.

« Rêve de mer » reprend des chansons traditionnelles, mais aussi des compositions plus récentes. Les matelots de « Rêve de mer » vous embarqueront pour un voyage maritime rempli de joie, de coups de colère, de rythme et de plaisir. Pour eux, le plus important, c'est que



tout le monde participe et embarque sur le bateau ... pas question de laisser quelqu'un à quai !

Tarif : 20 euros par adulte.

Sur réservation : les inscriptions sont prises jusqu'au 5 septembre au Relais de Bouée ou 06 68 31 73 19 ou 06 81 13 26 57.

Manifestation organisée par le Comité des fêtes de Bouée.

Renseignements : bouecomite@laposte.net ou cdfbouee.com

Enfance

Ecole Les Courlis

Fête de l'école

De la maternelle au CM2, les élèves de l'école ont présenté leur spectacle vendredi 29 juin à la salle polyvalente. Au programme de ce spectacle, le fameux voyage de la Famille Courlis à Tahiti.

Ce spectacle a été réalisé en utilisant les chansons apprises cette année lors des interventions de Catherine Jarry (intervenante musique). Les spectateurs ont pu découvrir différents chants autour des jeux de mots, jeux chantés, jeux vocaux...

Mme Jarry a été remerciée par les enfants et les enseignantes. En extérieur, les stands de l'amicale laïque ont permis une belle animation pour clore cette année scolaire. En parallèle, des expositions du travail des élèves ont été réalisées dans chacune des classes ainsi que des lectures de contes sous forme de kamishibai. L'amicale a été remerciée pour son aide financière lors des différentes sorties de l'année et notamment la classe de mer.

Des petits changements...

Mme Vaillant quitte l'école afin de se tourner vers de nouveaux horizons. Tous les élèves ainsi que les enseignantes la remercient pour son grand investissement au sein de cette école, ainsi que pour sa bonne humeur. Elle passera peut-être rendre visite aux élèves l'année prochaine. **Mme Ollivier** conserve son poste en maternelle.

Elle est toujours accompagnée de **Mme Cruaud** Emmanuelle. Mme Ollivier sera déchargée le mardi et remplacée par Mme Lefeuvre.



Mme Oheix Louise Marie sera l'enseignante des CP CE1 CE2 à temps plein sur l'école. **Mme Nicolas** conserve son poste de directrice et d'enseignante auprès des CE2 CM1 CM2.

Les travaux

Pendant l'été, les pré-fabriqués ont été déplacés sur la cour. Les toilettes et le préau ont été détruits.

Cela permettra dès les vacances de la Toussaint, à ce que les travaux d'agrandissements puissent démarrer.

Il s'agit d'une année où la cour sera un peu réduite. Par ailleurs l'entrée des enfants se fera par le portail gris.

C'est une année de transition qui permettra par la suite d'avoir une école agrandie et rénovée.

La rentrée

Les élèves sont attendus pour la rentrée des classes :

> le lundi 3 septembre entre 8h50 et 9h

Les parents des élèves de maternelle pourront rester un peu plus longtemps afin de prendre le temps d'accompagner leur enfant jusque dans leur classe. Lors de cette journée différents documents seront communiqués aux familles.

Une réunion d'informations aux familles sera organisée lors des trois premières semaines de septembre.

Infos pratiques

Centre du Service National

Après le recensement en mairie, quelles démarches pour le Jeune ?

Après son recensement en mairie, le jeune Français est tenu à certaines démarches... Mais pas n'importe quand...

1. Mettre à jour son dossier (changement d'adresse, mail, n° de Tél., demande particulière...).

Le jeune pourra contacter le CSN à compter du :

Sa période de recensement	Contact possible à compter du
1ère période : janvier-février-mars	1er mai
2ème période : avril-mai-juin	1er août
3ème période : juillet-août-septembre	1er novembre
4ème période : octobre-novembre-décembre	1er février

Contact

Lundi au vendredi >9h à 12h & 13h à 16h30 (15h30 le vendredi) ☎02 23 44 50 01 ✉csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr
🌐www.defense.gouv.fr/jdc - ou par courrier : CSN de Rennes, BP 21 - 35998 RENNES Cedex 9

2. Créer son compte « espace administré » sur maJDC.fr

Depuis son compte maJDC.fr, il pourra suivre et mettre à jour son dossier sans avoir à contacter le CSN. Il pourra créer son compte à compter du :

Sa période de recensement	Création compte s/maJDC.fr à compter du
1ère période : janvier-février-mars	1er juillet
2ème période : avril-mai-juin	1er octobre
3ème période : juillet-août-septembre	1er janvier
4ème période : octobre-novembre-décembre	1er avril

3. Participer à la JDC

La convocation à la JDC est **automatique**. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois. Le jeune n'a pas à contacter le CSN, sauf situation particulière urgente.

Permanences CAUE 44

Construction neuve, extension, rénovation : avec le CAUE 44, bénéficiez gratuitement des conseils d'un architecte pendant les permanences organisées en Estuaire et Sillon

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison ?

Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés ou les économies d'énergies ?

Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte.

À partir de septembre 2018, des permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 44) seront assurées au sein de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.



Qu'est-ce que le CAUE ?

Le CAUE 44 est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Pendant ces rendez-vous, à la mairie de Savenay ou au sein des services techniques de Saint-Etienne-de-Montluc, l'architecte-conseil vous aidera à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, vous conseillera dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux et des volumes, ou vous guidera dans vos démarches administratives et dans le choix de votre type de maîtrise d'œuvre.

Venez rencontrer l'architecte du CAUE lors de permanences en Estuaire et Sillon

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Communauté de Communes Estuaire et Sillon au 02 40 56 81 03. Les permanences ont lieu le 2ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h30, à la mairie de

Savenay (2 Rue du Parc des Sports) ou aux services techniques de Saint-Etienne-de-Montluc (place de l'hôtel de ville).

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis, etc.), les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis !

Associations



Olympique
Pétanque
Bouésienne



**CONCOURS DE
PETANQUE**

PARKING SALLE POLYVALENTE
BOUÉE



10 €
la doublette

Les samedis
> 23 septembre
> 06 octobre

Inscriptions à partir de 13H30
jet du but 14h
1 lot à chaque participant

Matinée
des

**ASSO
ciations**

08/09

Le rendez-vous annuel avec les associations de la commune se tiendra à la salle polyvalente de 9h à 12h.

Comme chaque année, le forum des associations est organisé afin de permettre à tous de connaître les différentes activités proposées sur la commune.

Sept artistes exposeront du 2 au 30 septembre : Yann Blouin, Willy Crocq, Didier Gouet, Teddy Locquard, Nicole Métais, Elsa Saisset et Christian Le-lièvre.

Entrée libre tous les dimanches de 14h30 à 19h -
Route de la Violière - 06 14 82 43 69 -
www.lepicieriedartbouee.com



L'ÉPICERIE D'ART 2018
PEINTURE - SCULPTURE
PHOTOGRAPHIE

DU 6 MAI
AU
30 SEPTEMBRE

Expositions
collectives
renouvelées
tous les mois

ENTRÉE LIBRE
Dimanche et jours fériés
De 14h30 à 19h

BOUÉE 44
Sur le parcours Estuaire
06 14 82 43 69

Liste des associations

Amicale Laique - école les Courlis.....	Mr LABARRE	06 87 13 95 62
Apel - école Sainte-Thérèse.....	Mme LEROY	
Bouée Tennis de Table.....	Mr VERBECK	07 81 07 33 49
Bouée Travaux Manuels.....	Mme MERRIEN	02 40 56 16 88
Choréd'elles.....	Mme DOUMAYRENC	06 74 60 01 21
Comité des fêtes.....	Mr SURGET	06 68 31 73 19
Les Amis de la Chapelle.....	Mr MONNIE	06 81 13 26 57
L'Ilot Sport.....	Mme VILLIEN	06 63 94 94 41
Ogec - école Sainte-Thérèse.....	Mme CLEMOT	06 81 40 41 93
Olympique Pétanque Bouésienne.....	Mr GRELIER	07 83 29 13 42
Société de Chasse.....	Mr BRETECHE	02 40 56 13 71
Vie Libre.....	Mr GARAUD	02 40 56 13 94
L'Épicerie d'Art.....	Mme RUIZ ARANDA	06 14 82 43 69